

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11/04/2023

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	15	0

L'an deux mille vingt et trois, le onze avril, à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des fêtes de Maleville, conformément à la délibération 20220705 portant détermination du lieu des séances du conseil Municipal, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

Date de la convocation :
03/04/2023

Présents : Fabienne SALESSES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoints, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Stéphanie GILHODES-LHERM Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Anastasia KWIATKOWSKI, Marie-Elisabeth PONS, Vincent POURCEL, Samuel TOURNIER.

Secrétaire de Séance : Anastasia KWIATKOWSKI.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT LE FURBIDOU

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Madame le Maire présente le compte administratif 2022 du lotissement Le Furbidou qui s'établit de la manière suivante :

	Report 2021	Dépenses 2022	Recettes 2022	Résultat exercice 2022	Résultat de clôture
FONCTIONNEMENT	20 885.11	13 287.48	14 490.97	1 203.49	22 088.60
INVESTISSEMENT	-9 444.58	0.00	13 287.48	13 287.48	3 842.90
Résultat cumulé	11 440.53	22 732.06	48 663.56	14 490.97	25 931.50

La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 1 203.49 €

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 13 287.48 €

Hors de la présence de Madame le Maire, Monsieur Benoit GINESTE soumet au vote le compte Administratif 2022 qui est **VOTÉ** à l'unanimité par le Conseil Municipal. Madame le Maire revient dans la salle de réunion du Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Fabienne SALESSES.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Vote du Compte Administratif du Lotissement le Furbidou

.....

Date de décision: 11/04/2023

Date de réception de l'accusé 13/04/2023

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 202304_03B

Identifiant unique de l'acte : 012-211201363-20230411-202304_03B-BF

.....

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : DOCBUDG-21120136300101-012045-CA-2022-11042023.xml (99_BU-012-211201363-20230411-202304_03B-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 2023_04_03-B_Vote_CA_Lotis.pdf (70_DE-012-211201363-20230411-202304_03B-BF-1-1_2.pdf)

Vote CA LOTISSEMENT LE FURBIDOU